

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

REUNION DU 27 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 27 juin, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 20 juin 2019, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	M. Bruno BOSLOUP
Mme Josiane HUGUET	Mme Isabelle BRACALE
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Didier MATRAS	M. Florent MONEYRON
Mme Agnès LAVEST	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Jean-Philippe AUSSET	M. Didier BLANC
Mme Annick FORESTIER	M. Cyrille COURTY
Mme Déolinda BOILON	M. Bernard FRASIAK
Mme Monique ROUGIER	M. René FAVY
Mme Marie-France MARMY	M. Yannick DUPOUÉ
M. Christian BOURNAT	M. Daniel DUVERT
Mme Catherine MORAND	Mme Laurence GONINET

Votaient par procuration :

M. René GODIGNON (à M. Jean-Baptiste GIRARD)
Mme Aline ROCHE (à M. Jean-Philippe AUSSET)
M. Daniel PEYNON (à Mme Annick FORESTIER)
M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)
M. Guillaume FRICKER (à M. Christian BOURNAT)
Mme Sylvie ROCHE (à Mme Catherine MORAND)
Mme Monique FERRIER (à M. Daniel DUVERT)
Mme Sophie CARRÉ (à Mme Élisabeth BRUSSAT)
M. Thierry TISSERAND (à Mme Isabelle BRACALE)
M. Bernard SAXER (à Mme Nicole BOUCHERAT)

Absents :

M. Julien THELLIER
Mme Marie-France BARRIER

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Cyrille COURTY, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : POLE ACCUEIL PETITE ENFANCE – ANIMATIONS ET INTERVENANTS – ENVELOPPE PREVISIONNELLE 2nd SEMESTRE 2019

POLE ACCUEIL PETITE ENFANCE – ANIMATIONS ET INTERVENANTS – ENVELOPPE PREVISIONNELLE 2nd SEMESTRE 2019

Monsieur le Président informe l'Assemblée que la communauté de communes Entre Dore et Allier proposera en 2019, dans le cadre des missions du pôle accueil petite enfance :

- Des animations en direction du jeune public : Des ateliers de poterie chez un potier de Lezoux.
- Des temps de professionnalisation :
 - o Action de prévention des accidents domestiques avec le jeune enfant. Jeudi 10 octobre.
 - o Journée de l'assistant maternel, samedi 16 novembre : représentation de théâtre sur la relation parent-employeur et assistant maternel + ateliers « bien-être » gestion du stress, relaxation en direction des assistants maternels.
 - o Action de formation et/ou échanges de pratiques sur une thématique à définir.
- Un accompagnement de l'équipe du Pôle accueil petite enfance : Poursuite de la supervision d'équipe : une séance de 2h30 par mois au siège de la communauté de communes. Assurée par une thérapeute familiale systémique de l'association EPE63 afin d'accompagner l'équipe à gérer des situations difficiles rencontrées en permanences d'information (deuil, handicap, maladie, divorce, grossesse complexe ou non désirée).
Réflexion commune sur la posture professionnelle adaptée et les limites de l'accompagnement.

Par conséquent, Monsieur le Président propose à l'Assemblée :

- D'inscrire au BP 2019 une provision budgétaire pour le 2^{er} semestre, d'un montant maximum de 1 000 euros en animation, 4 000 euros en professionnalisation et 1 500 euros en supervision d'équipe. Soit un total de 6 500 euros
- De l'autoriser à signer les conventions / Contrats.

Après en avoir délibéré, le Conseil de la Communauté de Communes APPROUVE les propositions de Monsieur le Président, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 02 juillet 2019

Signé par Florent MONEYRON, Président.